

L'ÉCHO DE LA TOUR

CHAMBLES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PHOTOGRAPHIE

Chambles en images



Sommaire

P.4

TOUR DE TABLE

P.20

CHACUN SON TOUR

P.30

TOUR DE LA PAROISSE

P.13

TOUR D'HORIZON

P.29

QUART DE TOUR

P.32

TOUR À TOUR

Bulletin municipal semestriel • Mairie de Chambles, 21 place de la Mairie, Le Bourg, 42170 Chambles : 04 77 52 38 90
Directeur de la publication : M. Pierre Giraud • Conception et impression : agence **reciproque**.fr • Dépôt légal : juillet 2023



Le mot du maire

Pierre GIRAUD

Nous sommes arrivés à mi mandat et il est bon de faire un point sur la situation.

Le projet majeur de cette mandature concernait l'extension du groupe scolaire et de la salle du réfectoire.

Depuis les vacances de Pâques les élèves ont pu rejoindre leur nouveau local : une belle salle de classe de 60 m² avec hall, toilettes et salle de repos.

Depuis fin juin c'est la salle du réfectoire qui a été mise à disposition des enfants pour le repas de midi. Elle peut accueillir jusqu'à 100 convives.

Les travaux se sont déroulés dans les meilleures conditions possibles, respectant la présence des enseignants et des élèves sur le site. Les délais ont été respectés et les budgets également. Je tiens à remercier vivement tous ceux qui ont accepté les conditions de travail particulières induites par les travaux : personnels enseignants ou municipaux mais également personnels des différentes associations qui ont dû adapter l'ensemble de leurs activités et l'ont fait volontiers et de manière constructive.

Je félicite et remercie également celles et ceux qui ont oeuvré pendant près d'un an sur ce projet avec une mention toute particulière à la commission « travaux » d'Emilien JOUSSERAND et la commission en charge des affaires scolaires de Lydie FAISANDIER.

Ce dernier semestre a été marqué également par des changements majeurs au sein de l'école :

C'est tout d'abord le départ de Monique CLAVIER en retraite au 1^{er} mars 2023, après 42 ans passés au service de l'école et plus particulièrement au service des enfants et des enseignants en tant qu'Assistante des classes maternelles. Nous lui renouvelons nos vœux de bonne et heureuse retraite.

En fin d'année scolaire c'est au tour de Valérie BERTRAND de nous informer lors de la soirée « Chorale » que son emploi du temps pour la prochaine rentrée scolaire ne lui permettrait plus d'assurer l'animation de la chorale enfants. Après 15 ans de bons et loyaux services nous la remercions chaleureusement pour sa disponibilité et son engagement enthousiastes auprès des enfants de l'école et lui souhaitons réussite et épanouissement dans ses nouvelles missions.

En septembre c'est Nathalie GORAL qui reprendra le flambeau sous l'égide d'AREMUZ : Nathalie connaît bien l'école et les enfants ; elle y enseigne l'éveil musical depuis plusieurs années.

Pour terminer Dominique THOMAS, directrice de l'école s'oriente également vers d'autres responsabilités. Merci à elle pour son implication et son professionnalisme sans faille reconnus au sein de l'équipe enseignante et des parents. Convaincus de sa réussite future, nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles orientations.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau directeur en la personne de Jean MESSAGER à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour faire suite à une sollicitation de ma part, le 28 juin nous avons eu l'honneur de recevoir Jean-Michel RIAUX, sous-préfet de Montbrison afin de lui faire découvrir notre commune. Après un accueil en mairie nous avons parcouru le bourg et les environs de l'église, visité les 2 commerces, la bibliothèque, la MDA, la MAM, l'école et les travaux d'extension. Un arrêt à la zone d'activité lui a permis d'échanger avec Pierrick TAILLER (BATI RENOVE). À la fin de cette matinée il a souhaité visiter une ferme et nous avons alors été reçus par la famille JOUSSERAND à Meyrieux. L'emploi du temps chargé de M. RIAUX ne nous a pas permis d'effectuer une visite plus complète de la commune et de ses multiples acteurs économiques ou associatifs. Lorsqu'à 13h nous avons été contraints de mettre un terme à cette visite, il est parti visiblement ravi de ce qu'il avait vu, entendu et de la qualité des échanges qu'il avait eu avec la majorité des interlocuteurs rencontrés au cours de cette matinée.

Un dernier point : nous avons répondu à un appel à projet auprès de Loire Forez agglomération au sujet de la « redynamisation des centres bourg ». Notre demande a été acceptée et la première réunion de lancement organisée par Loire Forez et en présence du bureau d'études retenu a eu lieu le lundi 3 juillet dernier en mairie.

Pour la suite des opérations, une intervention de 2 jours est prévue en septembre de cette année. Davantage d'informations vous seront données le moment venu.

Bel été à tous.
Pierre GIRAUD

CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022**► Conseil Municipal des Enfants**

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux enfants élus le 14 octobre 2022 au Conseil Municipal Enfants :

- Lancelot Perrin : Maire et Timéo Charles :
Maire suppléant
- PS-MS : Gabin Masson Mounier (Charles Terreaux)
- GS : Loan Thevenon (Camille Dupin)
- CP-CE1 : Gautier Bacconin (Paul Chabanny) / Gaby Daval Vérot (Tom Brunon)
- CE1-CM1 : Lucas Séré (Gwendal Tanière) / Timéo Charles (Yuna Perain)
- CE2-CM2 : Gabin Romeyer (Emy Mercante) / Lancelot Perrin (Meo Leterme)

► Installation d'un nouveau conseiller municipal

Madame Corine FURNON a présenté sa démission de ses fonctions de Conseil Municipal auprès de M. le Sous-Préfet de Montbrison (Loire). Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, a accepté cette démission et en a informé M. le maire par un courrier en date du 21 octobre 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Madame Valérie CHAZELLE en qualité de conseiller municipal.

**► Département de la Loire
Enveloppe de solidarité 2023**

Pour le financement de divers travaux, dont le montant total prévisionnel s'élève à 16 243,00 € HT, une aide d'un montant maximum de 7 000,00 € du département de la Loire est susceptible d'être accordée au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité.

Le Conseil Municipal adopte le plan de financement et sollicite une subvention au titre du dispositif d'accompagnement des collectivités du Département de la Loire – Enveloppe de solidarité 2023.

► Subventions aux associations pour l'année 2022

Les membres du Conseil Municipal approuvent les subventions attribuées aux associations qui en ont fait la demande pour l'année 2022.

► Convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Loire

Le Conseil Municipal décide de désigner le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire pour prendre en charge l'établissement complet des dossiers CNRACL de la commune de Chambles à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 4 ans.

► Signature d'une convention avec la commune de Saint Maurice en Gourgois

La commune de Saint Maurice en Gourgois a mis au point un procédé afin de réaliser des « coupées » en béton pour faciliter l'entretien des chemins ayant notamment une forte pente, ce procédé facilitant l'évacuation des eaux de pluie et limitant ainsi le phénomène d'érosion. Les membres du Conseil Municipal approuvent la signature de la convention avec la commune de Saint Maurice en Gourgois pour la réalisation de « coupées » en béton.

► Signature d'une convention avec OGEC Saint Joseph Sainte Claire pour la fabrication et la livraison de repas

Le Conseil Municipal approuve la signature de la convention avec OGEC Saint Joseph Sainte Claire pour la fabrication et la livraison des repas de la cantine scolaire de Chambles du 3 Janvier au 7 Juillet 2023 inclus (période des travaux).

► AMF42 - Adhésion contrat de groupe GROUPAMA « Protection juridique »

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI de la Loire (AMF42) propose à ses adhérents depuis 2017 un contrat groupe « protection juridique » auprès de la SMACL qui prend fin au 31 décembre 2022.

Une consultation a été lancée et après analyse et négociation, la proposition retenue par décision du Conseil d'administration en date du 15 septembre 2022 est celle de l'assurance GROUPAMA.

Le conseil municipal approuve :

- l'adhésion de la commune de Chambles à compter du 1^{er} janvier 2023 au contrat « Protection Juridique » de Groupama porté par l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI de la Loire (AMF42)
- l'adhésion à l'option proposée concernant la Protection fonctionnelle des agents et des élus.

➤ **Convention de location d'une partie de trois parcelles de la commune de Chambles (42170), à la société VALOCÎME SAS**

La société VALOCÎME, entreprise spécialisée dans la valorisation de patrimoine, a notamment pour objet social la valorisation de parcelles sur lesquels sont implantées les antennes des opérateurs téléphoniques. Le Conseil Municipal accepte le principe de changement de locataire et autorise la signature de la convention de location à intervenir avec VALOCÎME.

➤ **Convention Territoriale Globale (2023/2027) entre la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire (CAF), Loire Forez agglomération, ses communes membres, le Syndicat des Granges et Saint Marcellin en Forez et le Syndicat intercommunal des Ecoles de Saint Bonnet le Château**

La Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap etc. L'enjeu est de s'extraire des démarches par dispositif pour privilégier une approche transversale partant des besoins du territoire.

Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire en favorisant la territorialisation de l'offre globale de service de la branche famille de la CAF sur les champs de compétences partagés avec Loire Forez agglomération, ses communes membres, le syndicat des Granges et Saint Marcellin en Forez et le syndicat intercommunal des écoles de Saint Bonnet le Château dans une logique de projet de territoire.

À l'occasion de ce déploiement, la Ctg devient ainsi le contrat d'engagements politiques entre les collectivités locales et les CAF, pour maintenir et développer les services aux familles. Elle remplace donc progressivement les Contrats enfance jeunesse (Cej), au fil de leur renouvellement, soit le 31/12/2022 pour Loire Forez agglomération et les communes/syndicats concernés. Les bonus « territoires Ctg » prennent le relais de la prestation de service enfance jeunesse versée dans le cadre du Cej pour les collectivités qui en étaient signataires. Le calcul de ces bonus repose sur les données transmises par les gestionnaires pour l'année 2021. Pour maintenir son financement dans le cadre des bonus « territoires Ctg » en 2023 et pour les années suivantes, la collectivité doit être signataire de la Ctg. Le Conseil municipal, autorise la signature de la convention territoriale globale 2023/2027 entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire, Loire Forez agglomération et ses communes membres

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

➤ **Mise à jour de la composition des commissions municipales**

Suite à la démission de Madame Corine FURNON et l'installation de Madame Valérie CHAZELLE en qualité de conseillère municipale les membres du Conseil Municipal décident une mise à jour des membres des commissions municipales :

1. Commission Gestion Financière et Ressources Humaines

Josiane DREVET, Marie-Laure FUCHER, Pierre GIRAUD, Caroline HAOUR, Fadila KAHOUL, André PEYRET et Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE.

2. Commission Urbanisme et Patrimoine

Josiane DREVET, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET et Henri PRAMALION.

3. Commission Culture, Communication, Sport et Monde Associatif

Sébastien BERTRAND, Fadila KAHOUL, Henri PRAMALION, Estelle REDON et Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE et Gauthier THEVENON.

4. Commission Infrastructures et Réseaux

Sébastien BERTRAND, Marie-Laure FUCHER, Caroline HAOUR, Emilien JOUSSERAND, Michel PICHON et Gauthier THEVENON.

5. Commission Scolaires, Péricolaires, Enfance et Jeunesse

Lydie FAISANDIER, Marie-Laure FUCHER, Estelle REDON et Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE et Valérie CHAZELLE.

➤ **Siel - Implantation d'équipements techniques**

Le SIEL-TE Loire se lance dans le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42). Il y a lieu d'envisager l'implantation des équipements techniques sur des ouvrages communaux.

Le projet est financé en totalité par le SIE-TE Loire, sans participation de la commune. Le Conseil Municipal approuve l'implantation d'équipements techniques sur la commune de Chambles et autorise la signature des conventions pour l'implantation d'équipements techniques sur des ouvrages communaux entre la commune et le SIEL-TE-Loire.

➤ **ONF - Intégration de la parcelle B170 au lieu-dit « Les Fourches »**

La forêt communale appartient au domaine privé de la commune. Il revient donc au conseil municipal et au maire d'administrer le patrimoine forestier communal. Les élus décident des actions concernant la gestion des forêts communales.

Le rôle de l'Office National des Forêts (ONF) est de conseiller les élus, de les aider à prendre les décisions les plus pertinentes pour la forêt et de mettre en œuvre le Régime forestier. L'ONF veille au respect des lois et à la prise en compte des enjeux économiques, écologiques et environnementaux. Il est aussi en charge de la vente des bois des forêts communales. L'ONF assure également la surveillance de la forêt : surveillance des coupes, contrôle des actions de chasse, circulation des véhicules en forêt, etc. Le Conseil Municipal, décide de déléguer à l'ONF la gestion de la parcelle B170 située au lieu-dit « Les Fourches ».

► Association des Familles Rurales Loire Service Convention 2023 pour la gestion de l'Accueil Collectifs de Mineurs extrascolaire et périscolaire

Les membres du Conseil Municipal autorise la signature de la convention entre la commune de Chambles et Famille Rurale Loire Service pour l'année 2023 « Convention d'objectifs ACM entre la commune de Chambles et l'association Familles Rurales Loire Services ».

► Acquisition d'un ancien hangar agricole avec terrain

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un bien immobilier, ancien hangar cadastré :

- section D numéro 1414 d'une surface de 38 m²
- section D numéro 1415 d'une surface de 98 m²
- section D numéro 1416 d'une surface de 3 174 m²

sise au lieu-dit « Noailleux » afin d'y installer les bâtiments des services techniques de la commune.

► Urbanisme - Demande d'un changement de destination d'anciens bâtiments agricoles

Une procédure de modification du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé en décembre 2022 pour 45 communes de Loire Forez agglomération, sera lancée chaque année.

Cette procédure annuelle est très encadrée et suivra toujours le calendrier suivant :

- 30 avril : date limite de réception par LFa des demandes communales ;
- Mai à mi-juillet : analyse des demandes, rencontres si besoin avec les communes ;
- Juillet - août : préparation de la délibération de lancement et démarrage du travail sur les pièces du PLUi ;
- Septembre : lancement de la modification en conseil communautaire.

À ce jour, pour la procédure de modification de 2023, la commune de Chambles a reçu deux demandes de deux particuliers pour un changement de destination d'anciens bâtiments agricoles.

Ces demandes doivent impérativement passer par la mairie qui les transfère à Loire Forez agglomération (avant le 30 avril de l'année en cours) soit par l'intermédiaire d'un courrier simple du maire soit par l'intermédiaire d'une délibération avec avis des élus.

La commission urbanisme, après analyse, considère que ces deux demandes « rentrent » dans le périmètre des demandes de modification, émet un avis favorable et souhaite les soumettre au vote du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

► Délibération fixant la redevance d'occupation du domaine public pour la terrasse du restaurant « Ma Chaumière »

Le restaurant « Ma chaumière » situé 1 Chemin de l'Eglise - Lieu-dit « Le Bourg » à Chambles, à solliciter l'autorisation de la mairie pour installer une terrasse commerciale sur le domaine public. Le Conseil Municipal décide de donner l'autorisation et de fixer le tarif à 30 € pour la location de la terrasse de la Place de la Mairie à Monsieur Romuald MUNIER, propriétaire du restaurant Ma Chaumière du 1^{er} avril 2023 au 31 octobre 2023.

► Budget communal - Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Le Conseil Municipal :

- adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, pour le Budget principal de la commune de Chambles.
- la commune opte pour le recours à la nomenclature M57 abrégée.
- conserve un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1^{er} janvier 2024.
- autorise le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- déroge aux règles de calcul de l'amortissement au prorata temporis pour les subventions d'équipement versées et donc de conserver la méthode de l'amortissement linéaire.
- autorise le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.
- prend acte de l'avis favorable du comptable en date du 23 mars 2023.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions



COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE RESPONSABLE : ANDRÉ PEYRET

Membres : Josiane DREVET, Emilien JOUSSERAND, Henri PRAMALION

NOUVEAU PLUI

La Communauté d'agglomération Loire Forez était constituée de 87 communes. Le plan local d'urbanisme des 45 communes d'origines a été approuvé en décembre 2022. Loire Forez agglomération vient de lancer un nouveau PLUi sur les 87 communes, l'objectif étant de l'approuver avant fin 2027.

Le déroulé sera identique au PLUi à 45 communes avec des règles encore plus restrictives dues en partie à la loi Climat et Résilience. Loire Forez agglomération a demandé aux mairies de désigner deux référents par commune.

Pour Chambles, ce sont Marie-Laure FUCHER et André PEYRET.

Permis de construire accordés au 1^{er} semestre 2023

- LAURIER Vivien : Extension habitation - Cessieux
- MURE David : Carport - Route de Biesse
- SIMAND Jean-Luc : Véranda - Chemin de Saroux
- JUBAN Luc : Piscine et abri

Déclarations préalables accordées au 1^{er} semestre 2023

- FAURE Cyril : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- AMERIO Alexis : Mur de clôture - Chavanne
- SIMAND Marie : Agrandissement balcon - Saroux
- BERTHOLLET Jean-François : Rénovation menuiseries, tuiles et façades - Le Bourg
- MARSILI Luigi : Travaux isolation - Cessieux
- BAROU Olivier : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- HARROIS Alexandre : Appentis bois - Route de Saint-Rambert
- MOREAU Patrick : Piscine - Cessieux
- CROS Claude : Panneaux photovoltaïques - Cessieux
- PASCAUD Loïc : Piscine - Chavanne
- BONHOMME Cédric : Piscine - Meyrieux
- ROLLAND-TOUGOUCHE Valérie : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- SIMAND Jean-Marc : Garage - La Garde
- EDF-ENR : Panneaux photovoltaïques - Noailleux
- EDF-ENR : Panneaux photovoltaïques - La Garde



COMMISSION GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE : PIERRE GIRAUD

Membres : Josiane DREVET, Marie-Laure FUCHER, Caroline HAOUR, Fadila KAHOUL, André PEYRET, et Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE

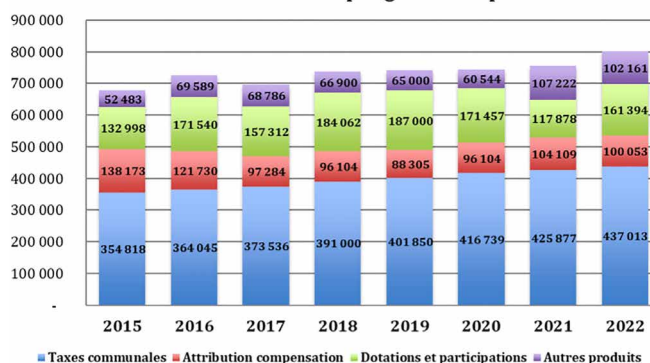
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (CA)

Les résultats de l'année 2022 :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Depenses ou Déficit	Recette ou Excédent	Depenses ou Déficit	Recette ou Excédent
Résultats reportés	0,00	129 065,76	127 158,17	0,00
Opération de l'exercice	721 820,23	808 660,20	200 030,50	451 058,80
TOTAL	721 820,23	937 725,96	327 188,67	451 058,80
Résultat de clôture	0,00	215 905,73		123 870,13
			Report en dépenses d'investissement	

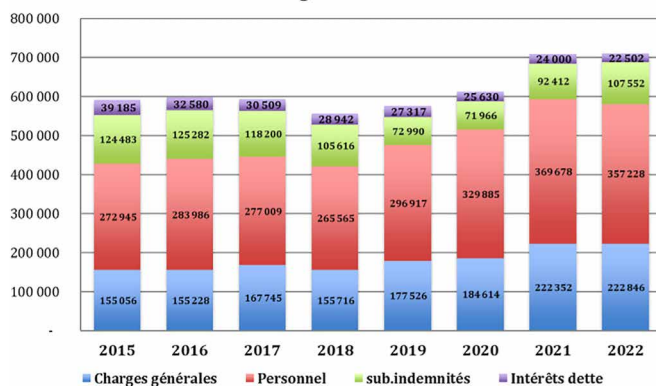
En fonctionnement, le résultat de l'année reste faible (87 000 €). Il est bonifié par les excédents antérieurs de près de 130 000 €. En investissement, l'excédent affiché est directement lié au projet de l'extension des bâtiments scolaires pour lequel le crédit a été réalisé en décembre 2022 alors que les travaux seront terminés et payés en 2023.

Evolution des recettes par grands chapitres



Évolutions sur les dernières années :

Evolution charges de fonctionnement



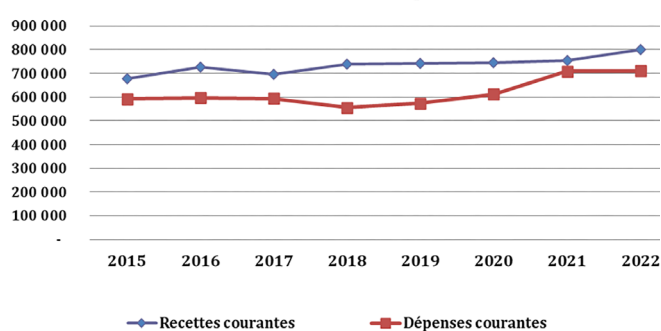
Entre 2015 et 2019, on constate une grande stabilité de nos charges de fonctionnement. À partir de 2020 et surtout 2021, les charges de personnel et les charges générales sont en nette augmentation.

Nous avons dû faire face à la période COVID avec des organisations particulières au niveau de l'école et de la cantine. Depuis 2021, nous sommes également revenus à un temps complet pour le poste de secrétaire de mairie.

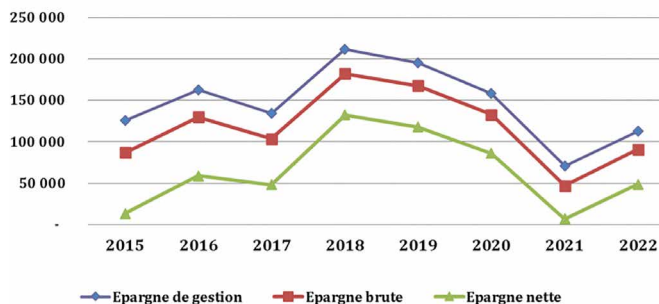
L'évolution des recettes est essentiellement liée à l'augmentation des bases du foncier bâti. Les dotations et participations peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction d'évènements particuliers.

En revanche, la dotation générale de fonctionnement (DGF) versée par l'état est en nette diminution depuis une dizaine d'années (elle est passée de 85 000 € à 40 000 €).

Evolution sur 8 ans recettes et dépenses de fonctionnement



Evolution sur 8 ans des épargnes



L'épargne la plus importante à mesurer est l'épargne nette. Elle représente ce qu'il nous reste de disponible quand nous avons remboursé les intérêts et le capital de la dette. En 2021, elle était proche de zéro.

On note une légère amélioration pour 2022 qui devrait se confirmer en 2023.

LE BUDGET PRIMITIF 2023 (BP)

Taux des taxes directes pour l'année 2023

Pour boucler son budget 2023, la commune devrait pouvoir compter sur la revalorisation forfaitaire de 7,1% des valeurs locatives cadastrales décidées par l'état et de l'arrivée des impôts fonciers de la zone d'activité.

Pierre GIRAUD a proposé de ne pas recourir à l'augmentation du taux municipal de la taxe foncière et de privilégier avant tout les mesures d'économies internes et structurelles.

Ce choix marque la volonté d'épargner le pouvoir d'achat des Chamblois.

Budget de fonctionnement :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		BP 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	227 900,00	260 762,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	395 600,00	403 500,00
014	Atténuations de produits	2 069,00	2 069,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00	31 000,00
023	Virement à la section d'investissement	67 879,60	143 310,76
65	Autres charges de gestion courante	117 542,00	119 767,00
66	Charges financières	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre	9 862,19	0,00
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	858 852,79	990 408,76

RECETTES FONCTIONNEMENT		BP 2022	BP 2023
002	Résultat d'exploitation reporté	129 065,76	215 905,73
013	Atténuations de charges	500,00	3 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services...	80 700,00	59 500,00
73	Impôts et taxes	496 591,03	576 591,03
74	Dotations et participations	127 396,00	124 412,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	11 000,00
77	Produits exceptionnels	600,00	0,00
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	858 852,79	990 408,76

Face à la hausse spectaculaire des coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux, les crédits 2023 de plusieurs articles de fonctionnement du chapitre 11 ont été revus à la hausse comme notamment l'électricité, les combustibles et le carburant.

Malgré l'augmentation de 3,5% du point d'indice des agents territoriaux, les mouvements de personnel et une nouvelle organisation limitent la hausse du chapitre 12.

Budget d'investissement :

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2022	BP 2023
090	ACQUISITIONS TERRAINS	2 000,00	60 000,00
129	ECOLE	2 000,00	8 000,00
10007	ACQUISITION DE MATERIEL	5 000,00	5 000,00
130	ADRESSAGE	400,00	300,00
101	VOIRIE	15 000,00	10 000,00
107	AMENAGEMENT BATIMENTS CX	21 667,79	27 723,84
110	MATERIEL DE VOIRIE	1 000,00	3 000,00
133	MAM	558,50	0,00
134	EXTENSION DES BATIMENTS SCOLAIRES	580 000,00	454 000,00
139	REDYNAMISATION DU BOURG	0,00	7 500,00
137	EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE	10 000,00	0,00
138	SECURISATION VOIRIE	0,00	10 000,00
131	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTES	7 000,00	0,00
132	CANTINE SCOLAIRE	1 000,00	50 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	127 158,17	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	60 300,00
10	Remboursement de taxes	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	4 000,00	0,00
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	826 784,46	697 823,84

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2022	BP 2023
1641	Emprunts en euros	450 000,00	100 000,00
024	Prévision produit de cession	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	215 280,00	288 642,95
021	Virement de la section d'exploitation	67 879,60	143 310,76
10222	FCTVA	10 131,00	32 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	68 631,67	0,00
040	Opérations d'ordre	9 862,19	0,00
002	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	123 870,13
TOTAL	INVESTISSEMENT	826 784,46	697 823,84

Malgré un contexte difficile, les projets d'investissement seront maintenus au niveau nécessaire :

- en mobilisant la capacité à recourir à l'emprunt de manière maîtrisée (100 000 €) ;
- en privilégiant, bien évidemment, les projets engagés telle que l'extension des bâtiments scolaires, dont les travaux ont débuté en 2022.

Pour le reste, la priorité sera donnée aux projets :

- d'investissements porteurs d'économies potentielles à court et moyen terme : exemple plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- de sécurisation de voirie.



COMMISSION INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

RESPONSABLE : EMILIEN JOUSSERAND

Membres : Sébastien BERTRAND, Marie-Laure FUCHER, Caroline HAOUR, Michel PICHON, Gauthier THÉVENON

GROUPE SCOLAIRE

Les travaux de rénovation et d'extension du site scolaire touchent à leur fin. Nous avons livré, comme convenu, la nouvelle salle de classe à la rentrée des vacances de printemps, le périscolaire et centre de loisirs ont réintégré l'école en mai et la cantine début juin.

Le planning et le montant des travaux ont été respectés avec une économie de près de 10 000 € par rapport aux marchés initiaux. Vous trouverez ci-dessous quelques photos illustrant les réalisations :



TRAVERSÉE DE CESSIEUX

Nous avons précédemment évoqué les souhaits d'aménagements sur la départementale 108 au niveau de la traversée de « Cessieux ». Plusieurs échanges ont pu avoir lieu avec les élus du département et de l'agglomération, ainsi que les techniciens en charge des voiries.

Plusieurs aménagements sont en cours de discussion. Nous avons acté la mise en place d'un radar pédagogique et le passage en agglomération au niveau des 1^{ères} maisons du hameau en venant de Chambles.

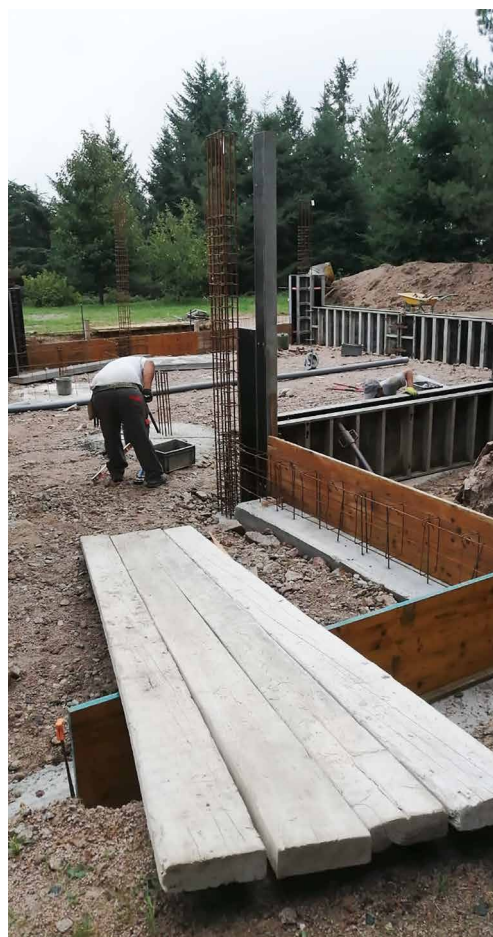
CLOCHER DE L'ÉGLISE

Après plusieurs dizaines d'années de bons et loyaux services, un des moteurs puis le programmeur des cloches de notre église ont cessé de fonctionner.

À la demande de la mairie, les techniciens de la société Paccard, campaniste sur les bords du lac d'Annecy, sont intervenus afin de résoudre ces problèmes.

Le moteur qui met en mouvement la plus grosse des 2 cloches a été changé ainsi que le programmeur à cames et pignons électro-mécanique, ce dernier étant remplacé par un programmeur électronique doté d'une horloge astronomique.

Ces interventions ont permis de redonner de la voix à notre clocher ; il carillonne de nouveau tous les jours à 7h, 12h et 19h.





COMMISSION SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

RESPONSABLE : LYDIE FAISANDIER

Membres : Marie-Laure FUCHER, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI

CANTINE SCOLAIRE

Après 5 mois de travaux, nous avons réintégré les locaux. C'est dans une ambiance plus claire, plus aérée, que les enfants ont retrouvé le réfectoire de la cantine. Des décorations murales, seront effectuées par les enfants, en collaboration avec le centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Le projet de self service est toujours en cours d'études.



ÉCOLE

Après plusieurs années passées au sein de notre école, la directrice, Mme Dominique THOMAS, a décidé de nous quitter pour d'autres projets. Nous lui souhaitons une belle réussite pour cela. Mme THOMAS sera remplacée par M. Messager à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous vous souhaitons à tous, un très bel été, avant le retour à l'école le lundi 4 septembre.



COMMISSION COMMUNICATION

RESPONSABLE : VALÉRIE ROLLAND-TOUGOUCI

Membres : Sébastien BERTRAND, Henri PRAMALION, Estelle REDON, Gauthier THÉVENON



OBJETS TROUVÉS

Une nouvelle rubrique est apparue sur notre site internet : objets trouvés, dans le menu Vie pratique. Cette rubrique vous permet d'informer lorsque vous avez trouvé un objet, mais également si vous en avez perdu un. L'information est également relayée sur Illiwap.

ÉCHO DE LA TOUR

Comme vous avez pu le constater, l'Echo de la Tour n'a pas été distribué à la période habituelle. En effet, afin de pouvoir y insérer des articles concernant les manifestations de fin d'année scolaire (fête de la musique, chorale...) ou fin d'année civile (marché de Noël, montée de Chambles, repas de Noël de la cantine), et pour pallier aux éventuels problèmes de disponibilité de l'imprimeur pendant les vacances de Noël, nous avons décidé de décaler la distribution. Elle se fera donc désormais fin juillet et fin janvier.



DÉLÉGATION « FÊTES ET CÉRÉMONIES, ORDURES MÉNAGÈRES, CIMETIÈRE COMMUNAL »

RESPONSABLE : JOSIANE DREVET



ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

En triant quotidiennement nos déchets, nous favorisons leur recyclage, nous préservons les ressources naturelles, économisons l'énergie, évitons le gaspillage de matières réutilisables, réduisons le volume de déchets à traiter et l'émission de gaz à effet de serre.

Essayons de respecter les objectifs de protection de l'environnement dans notre village ; la déchetterie de Saint-Just n'est pas si loin, les matelas, les pots de peinture, gaines électriques, tuyaux d'arrosage etc... ne sont pas à déposer dans les containers jaunes ; l'avenir de nos enfants dépend de nos gestes au quotidien, montrons l'exemple.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



La commune de Chambles, représentée par Monsieur André PEYRET 1^{er} adjoint (Mr le Maire Pierre GIRAUD absent, excusé), le conseil municipal des enfants de l'école de Chambles et l'Union Nationale Des Anciens Combattants Soldats De France, représenté par son Président Mr Jean-Antoine PRYBILSKI, devant le monument aux morts, ont commémoré le 8 mai 1945.

Il y a 78 ans l'Allemagne nazi capitule devant les alliés réunis à Berlin, c'est la victoire.

Le message de Mr Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'état aux anciens combattants et la mémoire, a été lu par Monsieur André PEYRET, 1^{er} adjoint de Chambles.

La gerbe municipale a été déposée par le Conseil municipal des enfants sur le monument aux morts, une autre gerbe a également été déposée par l'UNC Soldats de France.



INFORMATIONS

Centre de Loisirs

**L'année scolaire touche à sa fin et l'accueil de loisirs a fait le plein cette année...
L'équipe pédagogique souhaite un bel été à tous.**

Cette année fut riche en émotion avec le départ de Monique en retraite, l'arrivée de Charlotte et d'Astride. À la rentrée 2023, Charlotte commencera une formation CPJEPS, diplôme professionnel de l'animation et fera son apprentissage à Chambles. Nous sommes ravies de la savoir parmi nous encore une année. Nous avons intégré les locaux de l'école depuis mai 2023, après les travaux d'agrandissement. À cet instant nous finissons d'aménager nos salles pour obtenir un accueil optimal pour tous les enfants.

L'accueil périscolaire commence dès 7h30 le matin avec Maryse. Une quinzaine d'enfants sont accueillis. Le soir, nous comptons une moyenne de 30 enfants.

Les mercredis ont connu une grande évolution puisqu'aujourd'hui plus de 20 enfants franchissent les portes du centre de loisirs. Pour les vacances d'été nous accueillons, pour renforcer l'équipe, Léa, Laurine et Chloé qui ont déjà travaillé au centre l'été dernier. Le programme qu'elles ont préparé est riche avec une sortie à la ferme aux trois granges, le plan d'eau de Saint Anthème. Le centre de loisirs de Pouilly-lès-Feurs nous rendra visite pour un inter-centre au château d'Essalois. Un grand projet GRAFF sera proposé sur 3 demi-journées par l'association Forez Colors et les Kipouni's seront présents pour un atelier cirque où nous serons heureux de recevoir les enfants de la MAM.

Emilie, directrice de l'accueil de loisirs.



ARÉMUZ

École de musique

Arémuz, l'association de Loire Forez qui gère les cours d'instruments sur Chambles, propose à la rentrée prochaine de créer une chorale ados (à partir de 14 ans) et adultes à Chambles.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez remplir le sondage disponible sur notre site internet : chambles.fr. Nous vous recontacterons pour vous indiquer le résultat du sondage et les modalités d'inscription s'il y a assez de personnes pour mettre en place cette chorale.



ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Médailles agricoles



La commune de Chambles est fière de compter parmi ses administrés 2 nouveaux médaillés. Nicole et Pierre JOUSSERAND se sont ainsi vu décerner, l'un après l'autre, l'ordre du mérite agricole au grade d'Officier.

Ils avaient déjà été promus au grade de Chevalier il y a une dizaine d'années. Leur constante implication dans le monde agricole leur a valu le parrainage de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

En effet, au cours de leur longue carrière, ils se sont toujours investis à fond dans un gîte de groupe, un gîte d'enfants, un commerce des produits de la ferme, ainsi que la ferme-auberge de la Mitonnière.

De quoi apprécier d'autant plus leur retraite bien méritée. Ils ont quand même de quoi toujours s'occuper avec leurs sept petits-enfants. Bravo à Nicole et Pierre !

RETRAITE

Départ à la retraite de Monique CLAVIER

Pierre GIRAUD Maire de Chambles, son équipe, le personnel municipal de la commune et le corps enseignant de l'école sur la colline ont fêté, le vendredi 9 juin, à la MDA, le départ à la retraite bien méritée de Monique CLAVIER, après 42 ans de bons et loyaux services comme ATSEM.

Son professionnalisme a été honoré par les témoignages de ses anciennes collègues directrices, institutrices, et ATSEM lors de la cérémonie. Voyages, petits enfants, promenades seront aujourd'hui ses occupations principales.

Bonne retraite Monique !



VISITE

Visite du sous-Préfet

Mercredi 28 juin, Monsieur le sous-Préfet de Montbrison est venu nous rendre visite.

Accueilli par M. le Maire et les élus, il a pu visiter l'église et la tour de Chambles, les commerces de proximité (Zanzibar et épicerie), la bibliothèque, l'école, la MAM, la MDA, la Zone artisanale de la Borie, et, pour finir, la Ferme Jousserand où il a pu déguster la charcuterie locale.



CHEFFE DE CHŒUR

De nouvelles aventures pour Valérie BERTRAND

Après une quinzaine d'années à faire chanter les enfants de l'école de Chambles, Valérie BERTRAND, notre cheffe de chœur, nous quitte pour se lancer sur d'autres projets.

Nous la remercions chaleureusement pour son implication. Elle sera remplacée dès la rentrée par Nathalie GORAL, déjà connue des enfants puisqu'elle gère les cours de piano et l'éveil musical pour le compte d'Arémuz.

SONNERIES DES CLOCHES

Cloches de l'église

« Pourquoi la cloche sonne triste aujourd'hui ? » « Pour qui sonne le glas ? »

Quoi de plus juste que cette question d'enfant ?

Si, posée un jour de fête, elle a surpris certains d'entre nous, c'est que chaque « sonnerie » a un sens bien particulier ? Ce jour-là, la technique étant en panne, seul le glas pouvait sonner !

De l'utilisation sociale à la symbolique spirituelle, nous proposons un petit rappel, puisque nous avons la chance de bénéficier d'un tout nouveau programmeur de sonneries des cloches.

Les cloches rythment le temps civil et liturgique, avec des généralités (même si bien des particularités locales sont à noter) :

- les heures civiles : 1 coup équivalent à 1 heure
- le toscin : pour alerter la population d'un danger (incendie...)
- le glas : grave, solennel, coups longs, tintés : pour annoncer un décès ou événement tragique (deuil national...)
- les heures de rappel de la prière : Angélus : 3 séries de 3 coups. Messes, mariage...

L'utilisation des cloches dépasse donc le strict usage chrétien ; c'est un « moyen » de communication, informant les habitants sur des étapes et événements de la vie dans leur commune.

► Précisions chrétiennes :

Les cloches s'adressent à la communauté chrétienne, convoquant les chrétiens à la prière, et informant ceux qui ne peuvent venir. L'Angélus invite les chrétiens à s'associer à la liturgie des heures.

L'utilisation de plusieurs cloches permet d'associer des sonneries différentes selon ce qui est vécu. Les temps liturgiques, temps ordinaires, Avent, Carême, temps pascal... Les sacrements et autres événements : baptême, mariage, funérailles...

Jours ordinaires : 1 cloche (La)

Fêtes mineures : 2 cloches (Sol, La)

Dimanches et Fêtes majeures : 2 cloches (Fa, la)

Solennités mineures : 3 cloches (Fa, Sol, La)

Solennités majeures (« Grandes fêtes ») : 4 cloches dont le bourdon (plenum)

Ce « règlement des sonneries » dépend avant tout de l'évêque et non de l'autorité civile.

cf. : liturgie.catholique.fr

Les cloches s'arrêtent de sonner du jeudi saint au matin de Pâques. Symboliquement les cloches ont remplacé les trompettes. Le rite de la bénédiction des cloches remonte au VII^e siècle. On y retrouve une représentation des symboles et signes du baptême, et souvent elles reçoivent le nom de Saints.

Certes les cloches sont utiles à tous, mais nous remercions la municipalité d'avoir investi dans un nouveau programmeur, et d'avoir pris le temps d'expliquer le fonctionnement.

L'équipe du relais paroissial de Chambles



ESPACE NUMÉRIQUE

NOUVELLE CONVENTION

Point numérique

Compte tenu du coût et du faible nombre de participants, la municipalité a décidé de signer une nouvelle convention ; à partir de la rentrée de septembre, l'espace numérique sera à votre service tous les lundis matins. Nous vous confirmerons les horaires via les panneaux d'affichage, Illiwap et le site internet.

BÉNÉVOLES

Bibliothèque

► L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES S'AGRANDIT

En janvier, nous avons accueilli Pascale RASCLE. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle s'est très vite intégrée à l'équipe et s'est mise au travail avec entrain et efficacité. Elle est présente les mercredis et les samedis.

► LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Grâce à la municipalité que nous remercions, nous avons acquis une étagère double face qui augmente notre capacité de stockage de 21,6 mètres linéaires. Toute l'équipe s'est mobilisée pour déménager les livres, établir les notices d'ouvrages en attente, mettre les cotes etc.

Notre but est de rendre la bibliothèque plus riche en ressources et plus accueillante. Nous vous invitons à venir sur place pour vous rendre compte du résultat.

► FORMATION

L'an dernier, deux bénévoles ont suivi une formation à la conduite d'activités d'animation. Cette année, en juin, trois d'entre nous suivent cette formation. Ainsi, toute l'équipe aura été formée.

► LE RAPPORT ANNUEL

Comme chaque année, nous avons établi le rapport annuel de la bibliothèque concernant l'année 2022 que nous envoyons aux services de l'État chargés de la lecture publique. Il ressort de ce travail de collectes de données, plusieurs enseignements : le nombre de prêts a augmenté de façon très importante.

► NOTRE PROJET

À la rentrée, nous envisageons d'ouvrir la bibliothèque le lundi après-midi. Nous pensons organiser une fois par mois des causeries. Nous vous informerons plus précisément en septembre.

► L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Responsable : Michel AUTIN • Cécile BEAUDET, Chantal FORËT, Dany JOMAIN, Pascale RASCLE



► **Informations pratiques** : mi-juin, nous procédons à ce que nous appelons un accueil. Nous échangeons à la médiathèque de Saint-Just 250 à 300 ouvrages. Vous trouverez donc dans nos rayons de nouveaux titres. La bibliothèque sera fermée du 1^{er} août au 15 août. Si vous avez une difficulté quelconque, vous pouvez nous appeler au 04 77 52 19 18 aux heures d'ouverture : mercredi de 10h à 12h, samedi de 10h à 12h.

École

CLASSE DE PS-MS

Jeudi 6 avril, nous avons fait plusieurs ateliers avec Archilude.

Voici le compte-rendu des enfants de maternelle :

- Atelier briques : « On a mis de l'argile, de l'eau. On a aplati avec le rouleau, on a fait des formes de briques. » Hugo
- Atelier torchis : « On a mis de la terre, des cailloux, du sable, de la paille. On a mélangé avec les doigts et on a mis de l'eau. » James
- Atelier métiers : « On a parlé des métiers pour construire des maisons : carreleur, peintre, électricien, plombier, maçon, charpentier, couvreur, plaquiste, menuisier. » Charles



CLASSE DE CP - CE1

Jeudi 8 juin, c'était la dernière intervention avec Archilude.

Les petits ont commencé les constructions le matin et les classes des grands ont continué l'après-midi. Nous avons construit des cabanes en carton sous le préau. Nous avons réalisé un château avec des pailles dans la cour. Nous avons fait du torchis. Dans les classes il y avait pleins d'activités de construction, de la pâte à modeler et aussi des jeux de spatialisation. Nous avons passé une belle journée, c'était super !



CLASSE DE CE1 - CM1



CLASSE DE CE2 - CM2

Chantier en rêve

Tout au long de l'année, nous avons travaillé autour du chantier de notre école : la nouvelle classe et la cantine. Fanny de l'association Archilude nous a expliqué plein de façon de construire. Elle est venue 3 fois dans l'école. Jeudi 8 juin, c'était le dernier jour. Il y avait des ateliers libres dans toute l'école et on pouvait aller là où on voulait. On a pu construire des cabanes en carton, des maisons en légo, une tente, du torchis etc. Nous nous sommes vraiment amusés. Les CE2 CM2





SAISON 2023 - 2024

L'AFR Chambles et vous

Pour bien préparer la rentrée 2023, l'équipe de l'AFR CHAMBLES vous présente ses activités pour la saison 2023-2024. Vous retrouverez vos activités préférées depuis quelques années et des nouveautés :

- **Pour les enfants** : le baby-gym, la gym au sol, le foot, l'aéromodélisme et une nouveauté cette année une activité multi-sport encadré par un professionnel du FAC d'Andrézieux-Bouthéon.
- **Pour les adultes** : le Yoga, le Foot, la Gym Douce, l'Aéromodélisme, le grand retour du cardio / fitness et du renforcement musculaire encadré par Jordan (qui a déjà su se faire apprécier par les enfants à la gym depuis quelques mois).

LUNDI Enfants	LUNDI Adultes	MARDI	VENDREDI
16h45 - 17h45 Gym au sol	19h00 - 20h00 Yoga	16h45 - 18h00 Foot Enfants	8h30 - 9h30 Gym douce Adultes
16h45 - 18h Multisports	19h15 - 20h15 Cardio / fitness		17h30 - 19h30 Aéromodelisme Enfants/adultes
17h45 - 18h30 Baby gym	20h15 - 21h15 Renforcement musculaire / pilate		

Nous espérons que vous serez encore nombreux et nombreuses à venir découvrir ou redécouvrir les activités de l'AFR. L'équipe de bénévoles de l'AFR transmettra les fichiers d'inscription dès début septembre.

À vos agendas ! Bel été à tous et à toutes.

PETIT MOT DES BÉNÉVOLES DU FOOT

Bonjour à tous, nous sommes bénévoles dans une activité visant à initier le football à des enfants tous les mardis. Cependant, nous aimerions avoir un peu d'aide.

C'est pourquoi, amoureux du ballon rond, nous vous sollicitons. Si vous avez du temps libre et que vous êtes prêt à partager votre passion, alors rejoignez-nous. Aucune expérience n'est requise, juste votre volonté d'aider et de transmettre votre amour pour le football.

➤ afrchambles@gmail.com



NOUVELLE COMÉDIE

TACT

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous présenterons notre comédie « Un très joyeux anniversaire » les 28 et 29 octobre 2023 à Maison Des Associations. Cette année Bernard Lerbret a rejoint notre troupe.

Nous vous rappelons que nous jouons pour les associations. Répétitions hebdomadaires dans l'ancienne école, sous l'église, le mardi de 17h à 19h. Bel été à toutes et tous.



UN TRÈS JOYEUX ANNIVERSAIRE

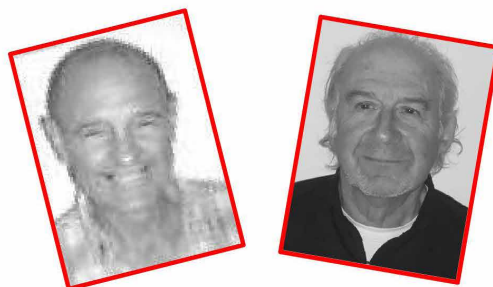
*De Jacky Goupil
Mise en scène de Michel Rebeaud*

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de Ludo. Mais Ludo déteste les anniversaires. Bien décidé à échapper à toute forme de fête, il s'enferme chez lui.

Seulement voilà, la tranquillité, ça ne se commande pas, les gêneurs non plus. Sa voisine du dessus a perdu ses clés, dans son appartement il a une gigantesque fuite d'eau qui dégouline chez son voisin du dessous et le plombier à qui il fait appel n'est pas vraiment un plombier.

Tout ce joli monde va-t-il venir chambouler ses projets de « non-anniversaire » ?

Quiproquo, situations burlesques, un pur moment de rigolade et de détente.



ACTIVITÉ

Club modélisme Aéro-Naval

Avec la parution de ce nouveau numéro de l'écho de la tour du 1^{er} semestre 2023, le club modélisme sera en vacances estivales pour 2 mois et reprendra début septembre.

Un premier semestre qui s'est écoulé au rythme des constructions avec ses 10 jeunes modélismes (3 avionneurs et 7 matelots). Avec l'aide de Sophie, Jojo, Nicolas pour la partie bateau et Jean Claude, Sébastien et moi-même pour la partie avion, l'activité s'est bien déroulée pour la construction des chaluts et Mississippis (bateaux) et pifs et scouts électriques (avions). À noter que le baptême des Mississippis de Mathéo et d'Arthur a été officialisé.

Sophie et Henri dans la salle du Conseil municipal ont participé au marché de Noël avec assemblage collage et découpage d'une décoration de boule de Noël (22 enfants ont assisté à cette activité).

Encore merci à Sophie pour son implication dans le fonctionnement de l'activité. Toujours en recherche d'idées, elle achète, construit et transmet des conseils aux jeunes modélistes. Merci aussi à Jojo, Sébastien, Nicolas, Jean-Claude pour leur aide participative. En juin, au sein de l'AFR dont dépend l'activité et par tranche de 2 ou 3 jeunes, les 2 derniers vendredis du mois ont été prévus pour une visite et prise d'information dans les locaux du club afin de faire découvrir le modélisme pour la prochaine session. Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Henri PRAMALION



CÉLÉBRATION DU 8 MAI

UNC

Le 8 mai dernier nous avons célébré le 78^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Cette guerre a été la plus meurtrière de tous les temps ! Au monument aux morts de Chamblous, ensemble, nous avons rendu hommage aux combattants, aux résistants, aux déportés et aux prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale.

Si notre monument aux morts nous rappelle le souvenir des Chamblous morts pour la France, n'oublions pas aussi les Chamblous qui ont souffert et survécu à ce conflit. Lors de ma prise de parole ce jour-là, il était important, pour moi, d'avoir aussi un mot à l'attention de nos jeunes qui sont la France de demain. J'ai la conviction que notre jeunesse est aujourd'hui en recherche de repères, de sens et de valeurs.

L'esprit citoyen que nous portons, la transmission de la mémoire réalisée par les associations d'anciens combattants et Soldats de France, la force et la générosité qu'incarne l'engagement de ceux qui se sont battus et se battent pour défendre nos idéaux et nos valeurs, sont le socle de notre patrie. Il est important que nous, adultes et citoyens français, en fassions la pédagogie et transmettions ces valeurs afin que nos jeunes ne soient pas des patriotes par défaut mais de vrais patriotes !

Jean PRYBILSKI, Président UNC / Soldats de France Section Chamblous / Roche-la Molière

ACTIVITÉ

Chambl'Envi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue pour la première fois à la Maison des associations le 3 février. Elle a réuni une trentaine de personnes. Elle a permis de rappeler nos objectifs et réinterroger leur adéquation avec les activités mises en œuvre. Le conseil d'administration a été reconduit et étoffé.

NOS ACTIVITÉS**Réaménagement de la maison du patrimoine**

Au mois de mars et avril, toute l'équipe s'est mobilisée pour ranger le local. Le grenier a été nettoyé, les maquettes et les panneaux d'exposition classés. Les livres de collection que nous possédons ont été rangés sur des étagères.

UNE NOUVELLE EXPOSITION

Fin avril, nous avons ouvert la maison du patrimoine avec une nouvelle exposition que nous avons intitulée : « *traces du passé mémoires familiales* ».

Elle est le fruit d'une collecte faite auprès des Chamblous, d'objets, de documents, de photos, etc, qui sont autant d'archives, d'objets chargés de souvenirs, de témoins de transmission intergénérationnelle. L'ensemble constitue une mémoire collective qui touche à la fois à l'intime et à la grande histoire. La maison du patrimoine est ouverte tous les dimanches de 14h30 à 17h30.

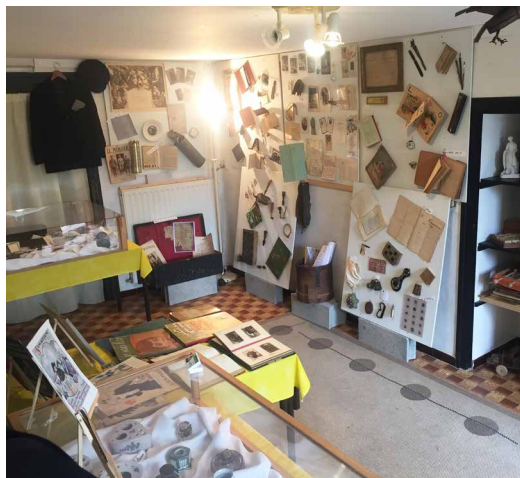
NOS PROJETS**Les journées européennes du patrimoine**

Elles se dérouleront les 16 et 17 septembre. Nous présenterons l'exposition, actuellement à la maison du patrimoine, dans la grande salle du château d'Essalois.

Nous espérons d'ici là l'enrichir. Si vous possédez des objets que vous souhaitez voir exposer, vous pouvez nous les prêter pour ces deux jours. Pour cela adressez-vous à un membre de l'association. Le vernissage aura lieu le vendredi 15 septembre à 18h au château. L'exposition sera ouverte de 10h à 18h.

Le dîner conférence

Comme chaque année, la soirée Chambl'envi se déroulera le samedi 18 novembre à la maison des associations. La conférence portera sur une brève histoire de la sorcellerie avec des exemples tirés des archives régionales.

**► Informations pratiques :**

Association Chambl'envi, maison du patrimoine, 48 chemin de Ronde, 42170 Chambles
collectif.chamblenvi@orange.fr • chamblnvi.com/wordpress • 07 80 40 43 84 • Responsable : Michel AUTIN



ÉVÈNEMENTS

Foyer rural

FÊTE DE LA MUSIQUE

Il y avait foule samedi 24 juin sur le pré du fangeat pour la fête de la musique organisée par le foyer rural de Chambles, le coup d'envoi était donné par le groupe de musique GUG LIVE qui à mis le FEU !



Le karaoké a attiré bon nombre de chanteurs amateurs enfants et adultes : bravo à eux ! La gagnante adulte est Evelyne avec la Parisienne de Marie-Paule Belle, la gagnante enfant est Jade avec l'homme à la moto d'Edith Piaf.

La Barraca avec une météo à la hauteur de l'ambiance. Merci à tous les bénévoles et à la municipalité qui ont assuré la réussite de cet événement. Le Foyer rural de Chambles est une association de 1965, avec 65 adhérents et 2 sections : Chamb'art et Gym préparation physique. La saison commence en général au mois de juin jusqu'à fin décembre, les manifestations se déroulent surtout en extérieur avec la participation de nombreux bénévoles Chamblous et l'aide de la municipalité. Le foyer rural de Chambles a pour objectif d'animer le village, fête de la musique, vide grenier, marché de Noël, montée de Chambles course et marche. Les reportages photos de ces manifestations seront publiés dans le prochain bulletin municipal.

N'hésitez pas à venir vous joindre à l'équipe, vous serez les bienvenus avec de nouvelles idées.

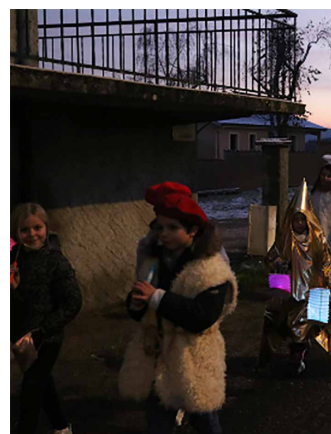
Bonnes vacances à tous les Chamblous !

► **Informations pratiques :** 06 82 64 91 54 • foyruralchambles@gmail.com
Chambart : 06 47 16 27 44 • Gym : 07 66 33 24 68 • foyer-rural-chambles.fr

MONTÉE DE CHAMBLES 2022



MARCHÉ DE NOËL 2022



ACTIVITÉ

Club Amitié Loisirs

Le club Amitié Loisirs maintient ses activités culturelles, peinture - terre - jeux et convivialité. Nous renouvelons les informations concernant nos activités. Concernant les travaux peintures, sont inclus le dessin indispensable car la peinture c'est du dessin avec un pinceau. En peinture il y a plusieurs disciplines, Aquarelle - Acrylique - Huile - peinture sur porcelaine - décoration par émaillage sur terre.



Activité poterie : plusieurs techniques de travail. Nous venons d'investir dans l'achat d'émail, le détail sera présenté à l'AG. Activité jeux, coinche et autres jeux de table. Cette année le club a pour la 26^{ème} année organisé, et présenté à l'écomusée des Bruneaux, une exposition de leurs œuvres. Elle s'est déroulée du 1^{er} avril au 14 mai.

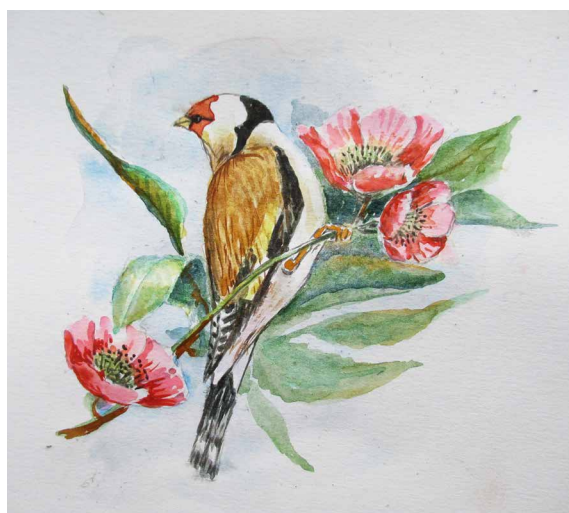
Cette activité permet de faire connaître Chamblès et ses activités à d'autres communes, du fait que d'autres artistes venant de communes voisines participaient. Je cite Saint-Just Saint-Rambert, Craitilleux, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Genest-Lerpt, Roche-la-Molière et Saint-Étienne. Nous avons prévu d'exposer au club mais le mur prévu ne répond plus à cette prévision, voir à l'AG.

L'adhésion de base au club est de 15€ annuel, celle-ci ouvre l'activité aux jeux.

L'adhésion aux ateliers peinture et poterie est de 35 € annuel « 15€ de base + 20€ ».

Rien n'est imposé, l'animateur s'adapte bénévolement au travail de chacun. Ne pas hésiter à s'inscrire, l'ambiance est conviviale. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les Chamblous.





► **Contacts :**

• Le président : M. Ernest RIONDEL • 06 72 70 09 64 • ernest.riondel@orange.fr

• La secrétaire : Mme BATTIGELLI • 04 77 52 46 96

Les cours, conseils et démonstrations sont faits par le président (inscrit dans le dictionnaire des artistes cotés du XV^{ème} siècle à nos jours, voir riondel.guidarts.com)

BALL TRAP

ACCA

Comme chaque année, la fête des mères, a été l'occasion de notre ball-trap annuel à Essalois. Sans surprise bien évidemment cela a été une belle réussite avec un nombre de repas impressionnants. La soupe doit avoir des bienfaits que l'on ne soupçonne pas, pour attabler autant de monde que nous voyons arriver de partout.

Bon... tant qu'on n'a pas de récit de soucoupes volantes, on ne va pas trop se poser de questions... Nos quelques druides aux marmites doivent avoir des formules magiques pour aguicher les papilles.

Coté logistique, elle a été lourde pour la préparation des trois pistes de tir, dont une avec une tourelle et un tir rabbit rajouté qui correspond à des pigeons d'argile lancés et roulant dans l'herbe à atteindre.

Le concours et les essais ont permis aux adroits et maladroits de se démarquer, même si l'essentiel est de prendre du plaisir à participer à ces affrontements sympathiques entre groupes festifs.

Impressionnant également, les 2 hectares de filets déposés dans les prés sous les lignes de tir pour simplifier la récupération des bourres de cartouches et pour les pigeons lancés à récupérer. Le site a été protégé au mieux que nous savons le faire avec des moyens à hauteur.

La reconduction de ce moment festif dépend avant tout de l'intérêt que vous apportez à cette proposition annuelle de divertissements et de retrouvailles. Votre participation franche nous conduit donc systématiquement à une logique de reconduction dans le cadre du tissu social de la vie de la commune.

En vous souhaitant un bon été, nous vous souhaitons le meilleur dans cette période estivale.

Le bureau ACCA Chambles



➤ **Contact :** accadechambles@laposte.net • Président : André CROS



Agenda

DIMANCHE 27 AOÛT

Vide-grenier

LUNDI 4 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

12 SEPTEMBRE

Permanence Ma Commune Ma Santé

12 SEPTEMBRE

Animation Territoriale

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Vernissage exposition

« Traces du passé Mémoires familiales »

16 SEPTEMBRE

Bal du foot

16 ET 17 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine

20 OCTOBRE

Don du sang

28 ET 29 OCTOBRE

Théâtre : comédie

« Un très joyeux anniversaire »

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Dîner-Conférence

Chamb'l'Envi

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Marché de Noël

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

Montée de Chambles

La commune de Chambles a sollicité le programme « Animation Territoriale » de Loire Forez agglomération pour engager une réflexion sur le devenir du centre-bourg.

Rendez-vous le mardi

12 septembre à 18h à la

maison des associations, pour une balade urbaine et une réunion publique en compagnie du bureau d'études Commune Architectes Urbanistes.

Plus d'informations à la rentrée.



Au fil de la vie

NAISSANCES

Maloé DUBOIS : né le 16 décembre 2022 à Saint-Priest en Jarez

Sacha THEVENON : né le 22 décembre 2022 à Saint-Priest en Jarez

Lili MASSON MOUNIER : née le 19 janvier 2023 à Firminy

Eline ENJOLRAS : née le 28 avril 2023 à Saint-Priest en Jarez

Basile MESSAGER : né le 29 avril 2023 à Firminy

Martin MARCONNET : né le 8 mai 2023 à Saint-Priest en Jarez

Elsa LOURDE : née le 14 mai 2023 à Saint-Étienne

MARIAGES



Claire CROUZET
et **Bastien PAULET**
le 15 avril 2023



Marie-Christine GAMBRON
et **Pascal LÉVY**
le 22 avril 2023

➤ **Marie-France MEJASSON** et **Christophe ROLLAND**
le 17 juin 2023

DÉCÈS

Henriette PRYBILSKI née CHOVET : le 12 janvier 2023

Jaky LACHAT : le 1^{er} avril 2023

Lucienne DELHOMME née LAYDIER : le 22 mai 2023

5 SOIRÉES ANIMÉES PAR RCF

Le rural change : le défi de vivre ensemble

Tel est le titre des 5 soirées 2023 proposées par la délégation au monde rural du diocèse de Saint-Étienne, suite au rassemblement national « Terres d'Espérance » qui s'est tenu en avril 2022 à Châteauneuf-de-Galaure. Le top départ des soirées a été donné le 28 avril à Boën sur Lignon, avec les témoignages d'une urbaniste, une paysanne et une coordinatrice paroissiale.

Le 3 mai, nous étions nombreux à Notre Dame de Grâce, accueillis par Louis TRONCHON président de l'association NDG. Un temps d'information, avec Marcel RÉMON, statisticien, président du CERAS sur l'évolution accélérée du rural, en comprendre les peurs, les tensions et les émergences ouvrant l'horizon. Puis, il a précisé la notion de bien commun : ce n'est pas un bien partagé, ni l'intérêt général ; c'est un ensemble de conditions sociales permettant à chacun de bien vivre ensemble, une action et un horizon. Le bien commun, la dynamique du prendre soin.

Les témoignages très éclairants, ont ancré sur le territoire ce défi du vivre ensemble. La présidente des sylviculteurs du sud de la Loire et de l'union forestière de la Loire, a permis d'entrer dans la posture de l'autre, une des bases du vivre ensemble. Ecouter, comprendre pourquoi les personnes ont des postures différentes est un premier pas pour dialoguer. Le défi est donc de passer du simple vivre ensemble à progresser-cheminer ensemble pour le bien de tous. Vivre ensemble avec nos différences. La biodiversité, la filière bois et ses nombreuses propositions, notamment auprès des établissements scolaires, ont été abordées grâce aux échanges avec les participants. L'épicière de Chambles-Périgneux : simplement être attentif aux besoins, prendre le temps... sans oublier la difficulté à s'approvisionner en produits locaux, avec une demande croissante ; et des petits commerces qui sont peu aidés pour s'approvisionner...

Les 4 témoins anciens CMR, ont donné des exemples d'actions collectives concrètes et efficaces, au service de personnes en difficulté, pour anticiper les « coups durs » (groupements vétérinaires-paysans). Des exemples qui à partir d'échanges de savoir, savoir-faire ont conduit à un changement radical dans la relation entre professionnels de mondes bien différents, respect et complémentarité sont là. Pour ces témoins, le respect de l'homme est central, espérer, accepter d'être déplacé, « redevenir nomades ». Ici aussi le dialogue avec les participants est venu enrichir la soirée, notamment avec un bel échange intergénérationnel : qu'avez-vous à nous dire en tant qu'anciens ? - la situation actuelle est différente, difficile, complexe, mais nous avons confiance en vous les jeunes, vous allez trouver des solutions, des idées vont surgir... Les jeunes sont conscients des réalités, mais optimistes et veulent agir ensemble... Oui la diversité est là, alors dialoguons pour nous connaître, nous respecter.

Ainsi, bien que ce qui fait l'espérance des uns soit parfois ce qui fait la désespérance des autres, par le dialogue, la formation, l'information, la coopération pour des projets communs, nous pouvons vivre ensemble, des petits pas, au service de tous.



« La différence crée la peur, la diversité crée la richesse »

Pour ceux qui ont envie de passer du défi au désir de vivre ensemble, un petit groupe s'est constitué. Le but est de proposer des initiatives à tous niveaux.

Vous avez des questions : comment fait-on pour coopérer, dialoguer en étant différents ? J'ai de l'expérience en permaculture, comment la partager ? Les enfants pendant les vacances s'ennuient ? Je n'ai pas le temps, pas l'argent..., achats groupés ? Des inquiétudes : l'angoisse de l'avenir me paralyse, l'isolement de certains, parlons-en...

Vous avez des projets, créer une randonnée participative, des sorties découvertes faune, flore, artisanat..., un club d'investisseurs pour projet et soutien local. Vous cherchez du sens, trouvez essentiels : la gratitude, l'émerveillement devant la splendeur d'un lever de soleil... Vous avez des richesses à partager : sagesse, foi, espérance, rites, ressources spirituelles...



➤ Plus d'infos : 06 45 77 44 64

Allons- y et nous verrons...

Le rural change : le défi de vivre ensemble

1^{ère} rencontre du groupe local le 15 juin à 19h

Repas partagé à l'association Notre Dame de Grâces,
2 allée des Tilleuls Chambles

Tout le détail des soirées (témoignages, apports du conférencier) sera publié dans un dossier, avant la fin de l'année 2023. Il sera disponible, sur le site du diocèse www.diocese-saintetienne.fr/actualites/terres-desperance-la-suite-le-defi-de-vivre-ensemble-en-rural. Qualité et simplicité des interventions, comme dans l'écoute, et les échanges, sont une première cure de vitamines pour relever le défi de vivre ensemble. Des pistes pointées, des questions qui restent à explorer...(telles que : comment avancer entre bien commun et intérêt personnel ?). Alors continuons le parcours avec d'autres témoins. Les trois autres soirées se tiendront : le 6 octobre à Chazelles sur Lyon, pour les Monts du Lyonnais, le 13 octobre à La Grand-Croix pour le Gier, le 27 octobre à Bourg-Argental pour le Pilat.

Sylvie REDON pour l'équipe locale le rural change

HORAIRES & CONTACTS

Infos pratiques

Pour les horaires des messes, consultez le panneau en bas de l'église ou le site internet :

saint-francois-forez.fr • www.diocese-saintetienne.fr

En été, une messe par mois (en général le 3^{ème} samedi du mois) à 19h. À partir d'octobre, consultez le site de la paroisse.

Équipe liturgique :

- Marinette CRESPE : 04 77 52 40 04
- Christiane FUCHER : 04 77 52 35 74

Catéchisme initiation chrétienne enfance :

Les inscriptions pour le catéchisme, l'éveil à la foi et l'aumônerie se feront sur le site internet de la paroisse (saint-francois-forez.fr) à partir de mi-juillet.

Il y a environ 8 séances de catéchisme par an qui se déroulent au presbytère de Chambles : joie, bonne humeur et goûter sont au rendez vous...

Pour toute question, contacter Hélène NEPVEU au : 06 15 70 25 04.

Ouverture des portes de l'église :

- Anne BARBIER : 04 77 52 32 33
- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

Responsable Baptêmes et mariages :

- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

Messe pour les défunts :

- Claudette ROULLET : 04 77 52 12 03

Équipe Funérailles :

- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

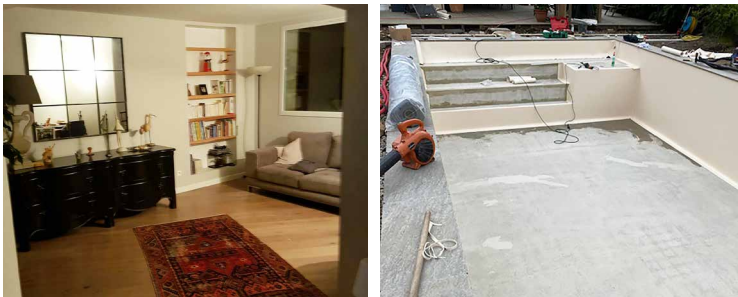
Fleurissement :

- Christiane FUCHER : 04 77 52 35 74



TRAVAUX

LOJEA HOME



► Pour le joindre Raphaël FLEURTON :

LOJEA HOME • 06 21 23 66 62 • lojeahome@gmail.com

Raphaël FLEURTON habite la commune depuis 2012 avec son épouse Alexandra et leurs deux filles Lola et Jeanne.

Après une première partie de carrière entièrement consacrée à l'automobile, il s'est reconverti depuis quelques mois en créant l'entreprise LOJEA HOME. Passionné par le bricolage en tout genre et plus particulièrement par le monde de la piscine, Raphaël est à votre disposition pour des petits travaux ou plus gros, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Son parcours de reconversion lui a permis de perfectionner son savoir-faire en électricité, plomberie, maçonnerie et il peut ainsi effectuer un panel de chantiers relativement important.

Nous pouvons citer pour exemple, des terrasses en bois, des murets, la pose de PVC armé pour remplacer les liners de piscine, la réfection des circuits hydrauliques de piscine ou encore la rénovation intérieure pouvant aller de la création de cloison à la finition sans oublier la mise en place de cuisine équipée.

RESTAURANT

Ma Chaumière

Il y a presque un an que le restaurant Ma Chaumière a été repris par un couple Pascale et Romuald. Ils voulaient créer leur propre entreprise dans la restauration.

Avec une formation en école hôtelière pour Pascale et une formation traiteur pour Romuald, ce couple originaire de la vallée de l'Ain est tombé sous le charme de notre village en venant en visite. Dans le restaurant, les tâches sont bien réparties : Romuald en cuisine et Pascale en salle.

À Ma Chaumière, on privilégie la qualité plutôt que la quantité. Le restaurant peut accueillir 26 couverts, ils proposent un menu du jour servi tous les midis et le soir c'est à la carte. Les plats sont élaborés à base de produits frais et locaux. Leurs spécialités sont la petite friture et les grenouilles.

Depuis début juin, le restaurant est ouvert du mercredi au dimanche. Après un an à la tête de leur propre restaurant, le couple est ravi et ne regrette pas son choix.





TINY HOUSE

Sylvain STAWICKI, chamblous depuis 2013, s'est lancé dans une nouvelle aventure !

À 43 ans, il vit sur la commune avec sa famille, 2 enfants en bas âge. Une carrière riche d'expériences variées : visiteur médical, gérant d'une entreprise de plomberie poursuivant par d'autres activités. C'est en juin 2020 qu'il débute une nouvelle aventure ; la création de maisons miniatures.



Pourquoi Chambles ?

C'est un coin qui me plaît, être près de la nature, une commune dans laquelle nous nous sentons bien. Je souhaite rester à Chambles pour mon entreprise sur le long terme.

Jusqu'où exporter ?

De partout en France, mais de plus en plus de projets en local.

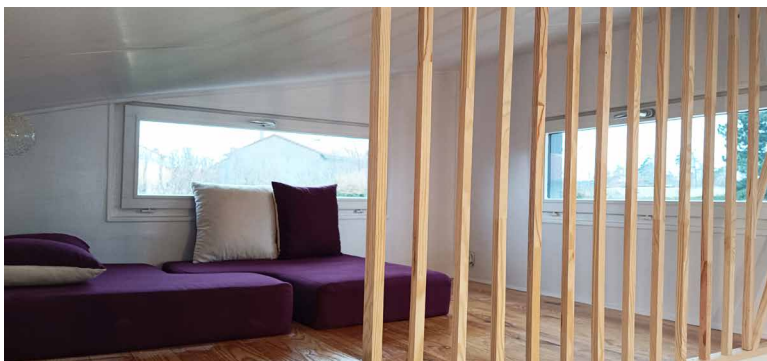
Mais que sont les Tiny House ?

Elles sont nées après la crise des subprimes aux USA, elles commencent à se développer et s'implanter en France. Enfin, il est à noter que la Tiny house peut être autonome en eau et en électricité. Possibilité de toilette sèche, toilette système de biogaz, bac décantation des eaux grises, chauffage gaz, électrique, poêle à bois, climatisation.

Les différentes tailles ?

Elles font de 4 m à 12 m de longueur, 2,55 m de large et entre 3,20 m et 4,35 m de hauteur.

Les Tiny sont réalisées entièrement à Chambles, de leur conception à la réalisation matérielle. Ce qui permet de maîtriser la chaîne de production en entier. #madeinloire Pour l'instant Sylvain est seul, mais souhaiterait développer son entreprise dans les années à venir et donc embaucher du personnel. Il espère trouver un local sur Chambles pour augmenter son activité. Prendre en compte l'impact environnemental est important pour lui ; il privilégie les producteurs locaux. De plus, ces petites structures permettent d'arrêter de bétonner les sols, pour un habitat écologique respectueux de l'environnement.

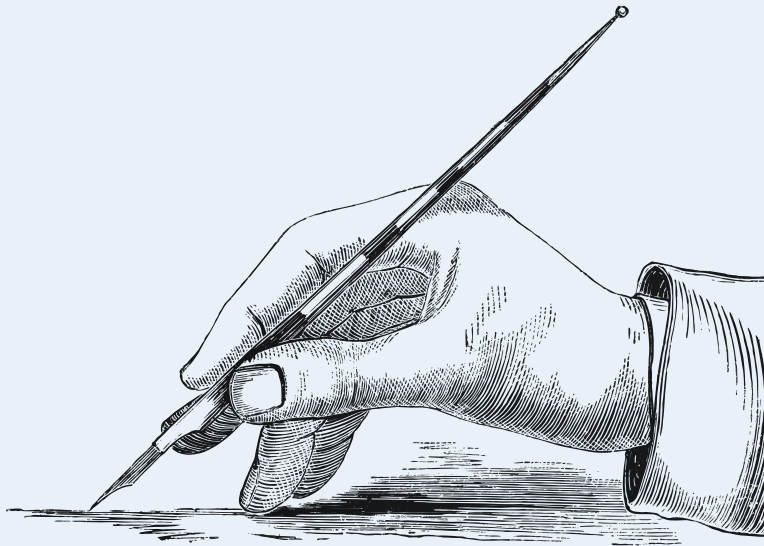


► Pour joindre Sylvain STAWICKI :

Lieu dit Biesse, 42170 Chambles • multitiny@gmail.com • 06 62 77 49 79 • www.multitiny.fr

Vous êtes un professionnel chamblous et souhaitez apparaître sur un des prochains Écho de la Tour ?

Contactez-nous : communication@chambles.fr



LA RUMEUR

*C'est un murmure à nos oreilles,
une nouvelle, des confidences.
Médire elle n'a pas son pareil,
à tous ragots faire prudence.*

*Elle sait engluer ses victimes,
et détruire par médisance.
Elle noircie les secrets intimes,
et condamne sans complaisance.*

*Une mégère, langue de vipère,
qui abuse de notre confiance.
C'est un monstre une sorcière,
à ses propos gardons distance.*

*N'écoutons pas les colporteurs,
et surtout ne transmettons pas.
Dire sans preuves c'est du malheur,
certains sont passés à trépas.*

*Arme cruelle d'usurpateurs,
elle affaiblit pour dominer
Elle donne raison aux menteurs,
Pour vaincre et faire condamner.*

*Rumeur un doute qui s'amplifie.
Une phrase mal comprise arrangée.
Une vérité qu'on atrophie.
C'est l'innocence assassinée.*

RIONDEL Ernest



24 JUIN

Fête de la musique





Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers

☎ 18

Samu

☎ 15

Gendarmerie

☎ 17

Enfance maltraitée

☎ 119 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Violences conjugales

☎ 3919 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Urgences personnes muettes, malentendantes

☎ 114

SERVICES PUBLIC

SOUS-PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Square Honoré d'Urfé
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 37 37

MAISON DU DÉPARTEMENT

53 rue de la République
42600 Montbrison

ALLO SERVICES PUBLICS

☎ 3939

Service renseignement administratif de 8h30 à 18h15 en semaine

Coût de 0,15 cts€/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe
www.service-public.fr

PÔLE EMPLOI

☎ 3949 (Appel non surtaxé)

DÉCHETTERIE

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

☎ 04 77 36 91 48

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 18h
Fermeture exceptionnelle les jours fériés

OFFICE DU TOURISME

www.loireforez.com

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1 rue de la Farge
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 38 48

26 boulevard Lachèze
42600 Montbrison

☎ 04 77 96 84 35

SERVICE TERRITORIAL LOIRE

(DDT Loire) 2 avenue Grüner
42000 Saint-Étienne

☎ 04 77 43 80 00

GENDARMERIE NATIONALE

250 route de Saint Marcellin
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 34 77

LA POSTE

☎ 3631

(Appel non surtaxé)
2 rue Gonin
Côté Saint-Rambert

10 rue de la République
Côté Saint-Just

94 Bd Jean Jaurès
Centre de tri

SANTÉ

CENTRE ANTIPOISON

Uniquement Lyon

☎ 04 72 11 69 11

LABORATOIRE D'ANALYSES

Cinépole
170 avenue du Stade - Bat. C
42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 36 61 38

COMMUNE

MAIRIE

21 place de la Mairie
Le Bourg
42170 Chambles

☎ 04 77 52 38 90

mairie@chambles.fr

Ouverture au public :

Lundi : 14h à 19h

Mardi et Jeudi : de 8h à 11h45

Samedi matin : de 9h à 12h

(*permanence des élus*)

ÉCOLE SUR LA COLLINE

25 place de l'École
Le Suc

42170 Chambles

☎ 04 77 52 45 98

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

165, chemin de l'École
42170 Chambles

Tél. : 04 77 52 45 98

HORAIRES DES TRAVAUX PAR DES PARTICULIERS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.